



LA PRISE EN CHARGE DES VIOLENCES DOMESTIQUES PAR L'EMPLOYEUR : quelles perspectives après la ratification par la France de la convention n°190 relative au harcèlement et à la violence au travail ?

— WEBINAIRE —

MARDI 19 NOVEMBRE 2024
12H à 13H30 en salle 212 sur le site Saint-Louis
à BOULOGNE-SUR-MER et en visio :

Webinaire interactif proposé par Catherine Minet-Letalle, Professeure de droit privé à l'Université du littoral Côte d'Opale, membre du LARJ et du Groupe d'études transversal sur Violences sexuelles et sexistes de l'Université de Lille et les étudiants du Master Droit des affaires de l'Université du Littoral Côte d'opale.

